Eurocities – Réseau des grandes villes européennes

Stakeholder · Romain Rigeade et Gaspard Rasse

Je représente **Eurocities**, le principal réseau des grandes villes européennes, fondé en 1986. Je rassemble aujourd'hui **plus de 200 villes de 38 pays**, où vivent **plus de 150 millions d'habitants**[1], dont Marseille, membre depuis 2021[2]. Ma légitimité dans cette négociation repose sur une réalité simple : **la transition énergétique se met en œuvre dans les villes**. Ce sont elles qui rénovent les logements, développent les réseaux de chaleur et les transports publics, et protègent leurs habitants face aux canicules. Sans prendre parti sur le mix énergétique, qui relève des États, je défends une ligne **pro-climat et pro-territoires** : des objectifs ambitieux, et des villes pleinement associées à leur mise en œuvre.

Partie 1 – Contexte de la mise à l'agenda européen

La révision du **règlement (UE) 2018/1999** sur la gouvernance de l'Union de l'énergie doit adapter le cadre européen à l'objectif de **−90 % d'émissions nettes en 2040** et à la neutralité climatique en 2050. Elle intervient dans un contexte de triple crise : flambée des prix du gaz et du pétrole, **canicule historique de l'été 2026** et tensions géopolitiques qui font de l'énergie un enjeu de **sécurité et de souveraineté**[3].

Ces crises se vivent d'abord dans les villes. Les zones urbaines abritent **75 % des citoyens européens** et, à l'échelle mondiale, consomment plus de **65 % de l'énergie** et émettent plus de **70 % du CO_2**[4]. En 2024, **9,2 % des Européens, soit plus de 41 millions de personnes**, ne pouvaient pas chauffer correctement leur logement[5]. Pourtant, elles restent en marge de la gouvernance énergétique de l'Union.

Le règlement de 2018 prévoit bien, à son **article 11**, un « dialogue multiniveaux climat-énergie » associant les autorités locales aux plans nationaux énergie-climat (PNEC)[6]. Mais il laisse une large marge aux États et reste souvent appliqué de manière formelle : de nombreux gouvernements n'ont pas réellement associé leurs collectivités à la préparation de leurs PNEC[7]. Résultat : des plans conçus dans les capitales, déconnectés des plans climat locaux et difficiles à transformer en investissements.

Partie 2 – Configuration des négociations

Au **Conseil**, le Danemark et les pays nordiques défendent des objectifs européens contraignants, tandis qu'une coalition « souveraineté et flexibilité », autour de la Pologne et

[1] Ville de Cracovie, « Eurocities », krakow.pl.

[2] Eurocities, « Marseille, Taranto and Valencia join Eurocities », 16 juin 2021, eurocities.eu.

[3] Politico/BWS, « Von der Leyen bien décidée à faire avancer sa (difficile) réforme de l'énergie européenne », 6 octobre 2026.

[4] Commission européenne, annonce des 100 villes de la Mission « villes neutres pour le climat et intelligentes », avril 2022.

[5] Eurostat, données 2024, citées par Euronews, « Millions live in cold houses in Europe », 12 décembre 2025.

[6] Règlement (UE) 2018/1999, article 11, JO L 328 du 21.12.2018.

[7] IEECP et Energy Cities, NECPlatform, « Multilevel governance in the EU energy and climate policy », Policy Brief n°2, septembre 2024.

d'États d'Europe centrale, plaide pour de simples contributions nationales au nom de l'**article 194 TFUE** ; la France pousse la reconnaissance du nucléaire. Au **Parlement**, les groupes attachés à l'ambition climatique (S&D, Renew, Verts/ALE, The Left) font face à ceux qui privilégient la flexibilité (ECR, PfE, ESN). La **Commission**, enfin, doit concilier son agenda de simplification avec sa volonté de mieux coordonner les PNEC.

Je ne cherche pas à trancher le débat sur le mix énergétique. Je rappelle que, quelle que soit l'architecture retenue, **aucun objectif ne sera atteint sans les villes**. Je me situe du côté de l'ambition, car des objectifs contraignants offrent la prévisibilité dont les villes ont besoin pour investir sur 20 à 30 ans. Je soutiens la simplification, mais pas un recul des ambitions. C'est la ligne que je porte dans la consultation de la Commission.

Pour peser, j'ai formé une **alliance avec le Grand Port Maritime de Marseille et Hydrogen Europe**, officialisée par un communiqué commun le 20 octobre 2026[8]. Elle réunit villes, infrastructures stratégiques et filière hydrogène. Nous défendons ensemble des objectifs ambitieux, un cadre stable, une gouvernance territorialisée et des financements à la hauteur des besoins. J'ai aussi proposé d'ouvrir cette alliance à **Transport & Environment** et au **Bureau européen des consommateurs**.

Partie 3 – Perspectives et stratégie

1. **Une gouvernance réellement multiniveaux.** Le dialogue de l'article 11 doit devenir **obligatoire, permanent et effectif** à chaque étape du PNEC : élaboration, mise en œuvre et évaluation. Chaque PNEC doit comporter un **volet territorial obligatoire**, qui reprenne les outils existants comme les **contrats climatiques de ville** des 112 villes de la Mission « villes neutres pour le climat »[9].

2. **Un accès direct des villes aux financements.** Si un fonds de transition ou de solidarité est créé, une part réservée doit être accessible directement aux autorités locales, via un guichet unique et des procédures simplifiées. Elle financerait rénovation, réseaux de chaleur, transports publics et électrification des quais.

3. **Des indicateurs ancrés dans le terrain.** Au-delà du taux d'électrification, je propose de suivre chaque année la rénovation des bâtiments, la **précarité énergétique**, l'**adaptation aux vagues de chaleur** et, avec mes partenaires, le déploiement de l'hydrogène propre.

4. **Un cadre stable, simplifié sans être affaibli.** Je soutiens le maintien d'**objectifs contraignants** pour les renouvelables et l'efficacité énergétique, avec un cadre clair au-delà de 2030. La simplification doit d'abord alléger le reporting des collectivités.

Pour la suite, je concentrerai mon plaidoyer sur le commissaire Jørgensen et la DG ENER, sur les eurodéputés des commissions ITRE et ENVI et sur les États favorables à l'ambition, comme le Danemark. J'irai aussi convaincre la coalition « souveraineté et flexibilité » qu'un volet territorial renforce leur maîtrise de la transition. **Associer les villes, c'est rendre la transition plus crédible, plus efficace et plus juste.**

[8] Eurocities, Hydrogen Europe et Grand Port Maritime de Marseille, communiqué commun, Aix-en-Provence, 20 octobre 2026.

[9] Commission européenne, « EU Mission: Climate-Neutral and Smart Cities ».